

SUD dénonçait la chronotique faussée en faveur de l'employeur



IL FAIT ENCORE MIEUX POUR LES FORMATIONS !!!

La MATMUT ne prend plus en charge les chambres d'hôtel la veille des formations lorsque le salarié peut prendre un train « *aux alentours de 7 heures* » (sic !).

Ça veut dire quoi « *aux alentours* » : 6 h ? 5 h ?

Par exemple un collègue qui a un train « *aux alentours* » de 7 h doit partir le matin. Comme tous les salariés il n'habite pas dans la gare et est obligé de se lever à 5 heures.

Une collègue d'une ville voisine qui participe à la même formation, le même jour à la même heure, peut partir la veille et dormir à l'hôtel parce que son train part 15 minutes plus tôt.

Et le soir pour une journée de formation qui se termine vers 17h cela fait un retour au domicile vers 21 heures.

**5 h => 21 h soit 16 h
à la disposition de l'employeur !**

**Bien entendu à la Matmut
c'est gratuit !!!**

Sud rappelle que le repos quotidien est de 11 heures, même la nouvelle version du projet de loi travail renonce à le supprimer !

Sud rappelle que le trajet pour se rendre à une formation doit être effectué sur le temps de travail. A défaut, la loi prévoit que le temps de trajet effectué en dehors des horaires de travail doit être payé ou récupéré en heures supplémentaires.

Pour SUD MATMUT la formation est un investissement que l'employeur doit prendre en charge intégralement, y compris les frais d'hôtel et les temps de transports.

Sud favorisera toujours l'amélioration des conditions de travail contre les poursuites d'économies d'échelles faites sur le dos des salarié-e-s.

Plus qu'une semaine pour nous rejoindre et vous présenter sur les listes **Sud** pour prendre la parole et changer la vie (au travail...)



Sud Matmut :

Téléphone : 06 66 75 97 84

Fax : 01 73 79 48 90

Mail : solidairesmatmut@gmail.com

Internet : <http://solidairesmatmut.wifeo.com>

